

# VILLE DE SAINT-JORY

NEWSLETTER N°2 – Avril 2020

LE LIEN DES SAINT-JORYENS...

## Un nouveau coup de pouce pour le pouvoir d'achat des familles... tout en soutenant nos commerçants

Après la mise en place des bons d'achat de 50 euros en 2019, le Maire, Thierry Fourcassier a décidé de renouveler l'expérience. La mairie propose un nouveau geste pour le pouvoir d'achat, en mettant à disposition de chaque famille saint-joryenne « une aide solidaire ».

Il s'agit d'un soutien aux familles mais aussi aux commerces de proximité et aux producteurs locaux. Le montant global pourra aller jusqu'à 200 000 €. Thierry Fourcassier explique : « *Considérant l'impact dramatique de cette crise d'un point de vue humain et sur l'économie locale, nous nous devons plus que jamais d'aider les familles, qui sont toutes impactées aujourd'hui, et également de soutenir financière-*

*ment nos commerces de proximité, nos artisans et nos producteurs locaux* ».

Cette aide solidaire se découpe en deux parties : une aide financière pour tous avec un bon d'achat "d'au moins 50 €" à chaque famille. Et selon le Quotient Familial, une aide alimentaire "panier repas".

L'opération a débuté ce 24 avril avec l'aide alimentaire pour toutes les familles d'enfants scolarisés en maternelle et primaire avec Quotient Familial inférieur à 600. La première semaine, cette aide alimentaire sera de deux pizzas par famille pour soutenir nos 4 pizzérias.

La semaine d'après, le "panier repas" sera composé de pains achetés à nos boulangers, de légumes

et fruits à nos producteurs. Carrefour Market nous fournit gratuitement des produits de première nécessité.

Pour n'oublier personnes et notamment les familles sans enfant ou scolarisé hors de Saint-Jory, un phoning a été réalisé et des recoupements ont été fait par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Habituellement composé de deux agents, le CCAS a vu son effectif doubler pour l'occasion. Dans un second temps, les bons d'achats permettront notamment aux commerçants impactés sévèrement par leur fermeture obligatoire d'avoir une bouffée d'oxygène. Seront privilégiés les entreprises qui ont dû fermer leur porte durant cette crise sanitaire sans précédent.



*Votre Maire,  
Thierry Fourcassier*

Pour obtenir les bons d'achat, il vous faudra fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vous aurez la possibilité de choisir à l'accueil de la mairie un bon d'achat chez le partenaire de votre choix dans la limite des disponibilités.

Les élus Jean Marc Carneiro en charge de la solidarité et du social ainsi que Victorine Astegno en charge des aînés pilotent aussi cette initiative.



## Protocole Sanitaire Covid 19 : le saviez-vous ?

Lors d'une intervention, les pompiers sont amenés à être en contact avec des personnes susceptibles d'avoir le Covid 19. Des protocoles sont mis en place pendant et après leur intervention.

L'intérieur du véhicule et les pompiers doivent alors respecter une "marche en avant" pour progressivement poser leur équipement et se changer afin ensuite de tout nettoyer.

Les services techniques de Saint-Jory viennent d'installer juste à côté du Centre de Secours, un site permettant d'assurer ce processus.

Joël, Luis et Yann, agents municipaux, aussi pompiers volontaires ont géré ce nouvel aménagement validé par Jean-Marc Carneiro, nouvel élu, cadre de santé, en charge de l'aspect sanitaire et santé sur la commune.



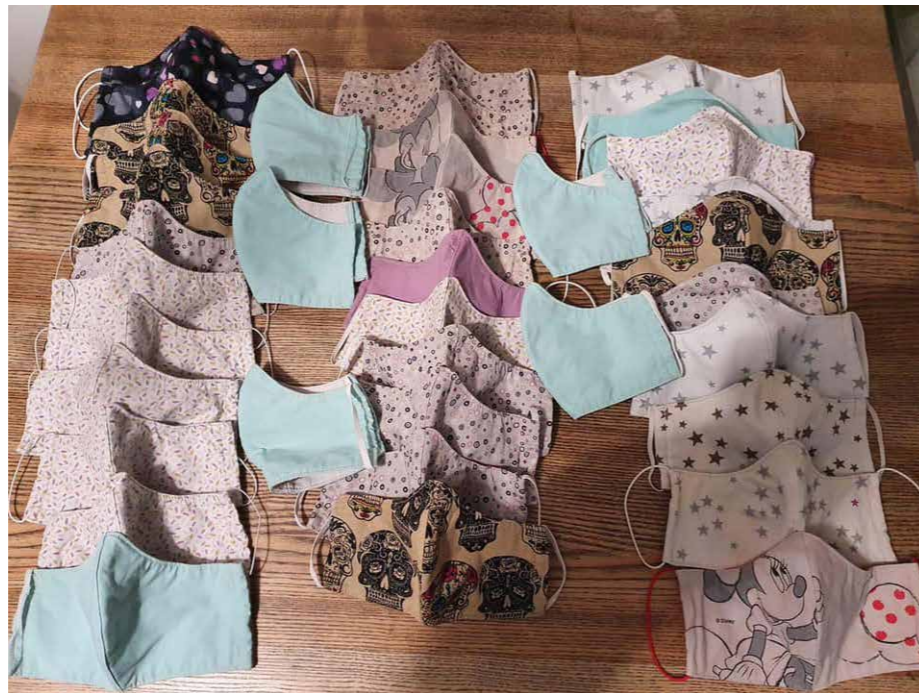
agement validé par Jean-Marc Carneiro, nouvel élu, cadre de santé, en charge de l'aspect sanitaire et santé sur la commune.

## Un masque pour chaque habitant à Saint-Jory

Avec plusieurs villes de Toulouse Métropole, la Municipalité a lancé une commande de masques en tissus pour chaque habitant.

Jusqu'à présent la mairie a distribué des masques FFP2 aux soignants, pharmacies, EHPAD, professions nécessaires à la gestion de la crise, mais le stock mairie diminue. Par ailleurs, l'action citoyenne des aiguilles solidaires mise en place par Thierry Brugère a déjà permis la confection de 6000 masques.

La municipalité a aussi commandé, il y a plusieurs semaines, des masques de type FFP2 pour les professionnels. Il n'est pas exclu que la population devra bientôt porter un masque pour sortir et au vu de la carence actuelle, plusieurs



villes de la métropole ont décidé d'acheter des masques pour chaque habitant en attendant ceux de l'Etat ou ceux à la vente du secteur privé.

## Les repas et garde des enfants des personnels soignants entièrement pris en charge par la Mairie durant le confinement

Durant toute la période du confinement, les repas et la garde des enfants des personnels soignants et des personnels en première ligne seront entièrement pris en charge par la mairie. Un nouveau coup de pouce décidé par Vincent Valente adjoint aux écoles et Gisèle Babin en charge des centres de loisirs.

« Les personnels soignants, les professions en première ligne (gendarmes, policiers, pompiers) ont besoin plus que jamais de notre soutien », commente le Maire, Thierry Fourcassier.

La Municipalité tient à remercier tout particulièrement Cé-



cile, l'agent municipal, qui depuis des semaines coordonne les différents services pour fa-

ciliter la mise en place de ces gardes d'enfants.

## Dys'Solutions 31 France a prêté 15 ordinateurs aux jeunes saint-joryens

Dys'SolutionsFrance a été créé pour venir en aide aux enfants présentant un trouble des apprentissages et aux adultes dyspraxiques, dyslexiques, dysphasiques, TDAH (Trouble de l'Attention avec ou sans Hyperactivité), TSA (Trouble du Spectre Autistique), Asperger et Précoces. L'association s'occupe notamment d'accompagner la scolarité des enfants et l'aide aux familles dans les démarches administratives. Elle organise également des conférences et formations et suit les adultes dans la recherche d'emploi et leur insertion professionnelle. Dys'Solutions 31 France présidée par Marjorie



Buscato, élue saint-joryenne en charge du handicap a prêté 15 ordinateurs de l'association à des enfants locaux n'ayant pas de matériel informatique pour faire leurs devoirs en cette période de confinement. Ces ordinateurs ont été offerts par la société Continental de Toulouse.

## Désinfection du mobilier urbain

Le jeudi 9 avril, Toulouse-Métropole a commencé à effectuer sur la commune une action de désinfection du mobilier urbain : tout ce qui est vertical à hauteur et que l'on peut toucher, autour de certains sites où les usagers attendent sur l'espace public (centres commerciaux, commerces de bouche, pharmacies, laboratoires, centres municipaux Covid 19, entrées des écoles et des centres de loisirs ouverts). Cette action sera renouvelée périodiquement. L'ARS (Agence Régionale de Santé) rappelle qu'il est inutile de désinfecter la chaussée, les façades, les trottoirs. Les produits utilisés sont conformes aux directives de l'ARS.

## Ramassage municipal des déchets verts

Depuis le lundi 20 avril, le ramassage des déchets verts s'effectue de façon alternée et par ordre de bureau de vote : lundi bureau 1 / mardi bureau 2 / mercredi bureau 3 / jeudi bureau 4, etc. Afin de respecter les consignes de distance sanitaire pour les agents de Saint-Jory, veillez à couper les morceaux de bois afin qu'une personne seule puisse les prendre. Au vu de la grande quantité de déchets verts, il ne sera peut-être pas possible de tout prendre dans les matinées, le ramassage se fera donc éga-

lement l'après-midi. La prise de rendez-vous devra intervenir avant le jeudi midi, précèdent la semaine de passage. Vous pouvez vous inscrire en indiquant votre nom, adresse, téléphone, courriel, votre n° de bureau de vote et la date ramassage prévue en Mairie ou par mail : [dechets.verts@saint-jory.fr](mailto:dechets.verts@saint-jory.fr)



## Le marché de plein vent a rouvert ses portes

Le dimanche 5 avril, le marché de plein vent a rouvert partiellement ses portes pour le plus grand plaisir des saint-joryens et habitants des communes avoisinantes.

**La Municipalité a autorisé, avec l'accord de la Préfecture, la réouverture du marché de plein vent.**

Pour cela, plusieurs mesures de sécurité ont dû être mises en place : le marché se déroule sur la place du Foyer Rural, avec un sens unique piétonnier (entrée et sorties différentes), une distance de 3 mètres entre deux commerçants, un nombre de commerçants (alimentaire), limité à 10,

un marquage au sol indiquant la distance à respecter entre acheteur et commerçants avec des barrières pour délimiter. La gendarmerie, la police municipale, Philippe Mécéguer (élu en charge du marché), les placières régisseuses, vérifient le bon respect des consignes. Sont présents : boucher, fromagers, pâtes fraîches, miel, pâtisserie, pain, fruits et légumes, charcuterie, producteur Bio.

Afin qu'aucun commerçant alimentaire, ne soit lésé, un tour de rôle des vendeurs se fera chaque dimanche. Des commerces "en magasin" étant ouverts sur la commune, la Municipalité a donc



pris la décision de permettre à ces commerces "de plein air" de pouvoir aussi travailler. La Municipalité remercie les "aiguilles solidaires 31" qui fournissent des masques aux commerçants présents.

### INFOS PRATIQUES

#### MAIRIE DE SAINT-JORY •

Place de la république -  
31790 Saint-Jory  
Tél. : 05 62 22 91 91  
Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi : 9h00 / 12h30 et  
14h00/18h00 / Samedi : 9h00/12h00

#### L'élu de permanence :

En dehors des horaires d'ouverture des services communaux, un élu de permanence, est joignable au numéro suivant : 06 85 03 37 04.

#### PHARMACIES •

Les deux pharmacies de Saint-Jory, assurent la livraison au domicile.  
*La Grande Pharmacie*  
Lotissement le Clos de l'Hers  
Tél. : 05 61 35 50 14  
*Pharmacie de la Nationale*  
RD 820 Tél. : 05 34 27 03 27

#### PHARMACIES DE GARDE •

**Dimanche 26 avril** : Pharmacie Glandor à Cépet, 168 avenue de

Toulouse. Tél. : 05 61 09 55 86.

**Vendredi 1 mai** : Pharmacie Bardelotto Delpy et Faulin à Fonbeauzard, 98, avenue de Fronton, Tél. : 05 61 70 10 26.

**Dimanche 3 mai** : Pharmacie de la Nationale à Saint-Jory, 25 RD 820. Tél. : 05 34 27 03 27.

